



*Notre projet de centre*

*..... un projet d'équipe*

CENTRE PSYCHO-MEDICO-SOCIAL LIBRE

Chaussée de Charleroi, 31A - 1370 Jodoigne |

T : 010 81 26 27 | E : [jodoigne@centrepms.be](mailto:jodoigne@centrepms.be) | [www.centrepms.be](http://www.centrepms.be)

### Introduction

#### A. Cadre légal : Nos missions

#### B. Nos valeurs et philosophie de travail – Nos balises

- Le centre PMS : un lieu d'accueil et d'écoute
- Donner du sens
- Co-construction
- Position de tiers indépendant
- Secret professionnel
- Le travail en équipe – la tridisciplinarité
- Partenariat : - Ecoles  
- Réseau
- Formation continuée

#### C. Identité de l'équipe

- Composition de l'équipe
- Organisation du travail

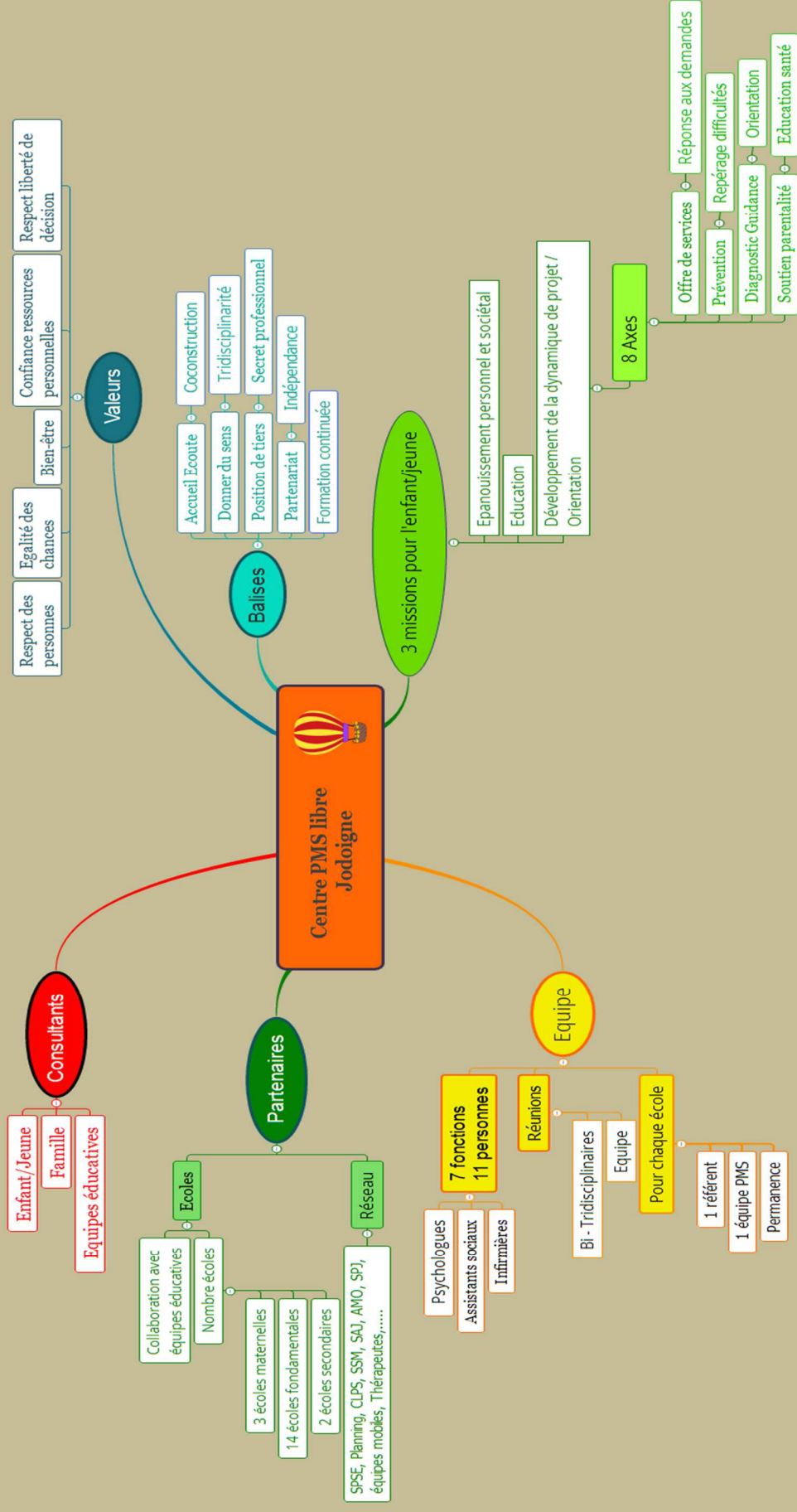
#### D. Description de notre population scolaire

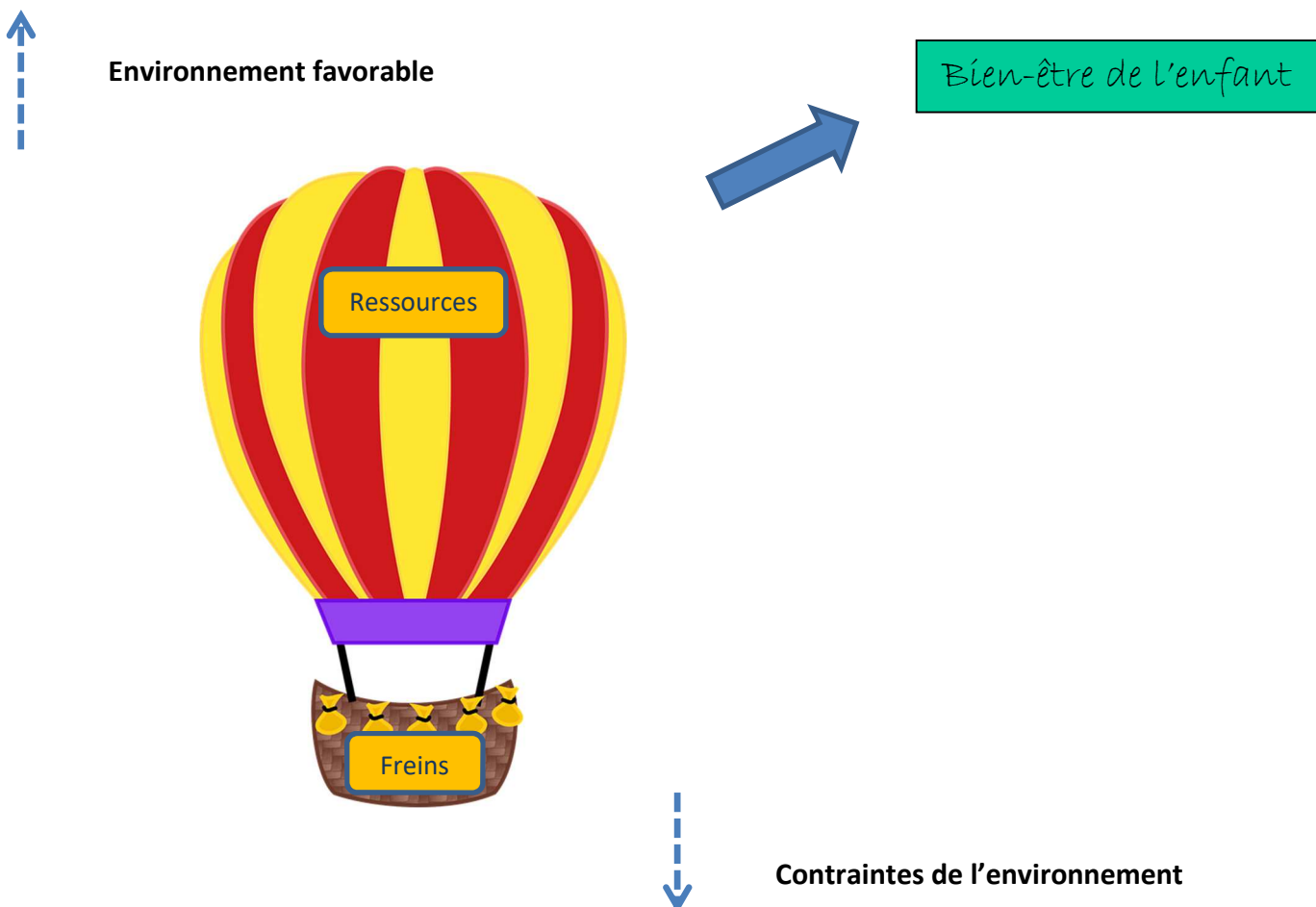
- Nombre d'écoles
- Niveau socio-économique de notre population
- Liste des établissements scolaires

#### E. Axes de travail

- Offre de services aux consultants
- La réponse aux demandes des consultants
- Actions de prévention
- Le repérage des difficultés
- Diagnostic et guidance
- Information et orientation scolaire et professionnelle
- Soutien à la parentalité
- Education à la santé

# Bien-être et épanouissement de l'enfant/jeune





***L'équipe du centre PMS vise le bien-être et l'épanouissement de l'enfant.***

***Notre équipe est là pour analyser de manière globale la situation d'un enfant. Nous nous appuyons sur une vision positive et dynamique de la personne et des institutions. Nous identifions les éléments qui peuvent être mobilisés ainsi que ceux sur lesquels aucune prise n'est possible. Nous relevons ainsi les compétences et ressources pour co-construire, avec les personnes concernées, des pistes de solution et les accompagnons dans cette démarche. Nous veillons ainsi à ce que les enfants trouvent leur équilibre et un chemin vers un meilleur épanouissement.***

Notre projet de centre se veut un outil de pilotage de nos pratiques.

Il se fonde sur le Décret relatif aux missions, programmes et rapports d'activités des centres PMS du 14 juillet 2006 et sur le programme spécifique de notre Pouvoir Organisateur.

Notre centre est subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il fait partie de l'ASBL « Association des centres PMS libres du Brabant wallon » qui constitue notre Pouvoir Organisateur.

Ce projet de centre s'inscrit dans le prolongement du projet précédent. Celui-ci a fait l'objet d'évaluations et d'ajustements réguliers au fur et à mesure des activités réalisées. Il s'inscrit tout naturellement dans la continuité des réflexions menées par notre équipe.

## A. Cadre légal – Nos missions

Les trois missions dévolues aux centres PMS sont définies par le décret du 14 juillet 2006:

1. Promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique ;
2. Contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en oeuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle. A cette fin les centres mobiliseront, entre autres, les ressources disponibles de l'environnement familial, social et scolaire de l'élève ;
3. Dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnelle, scolaire, professionnel et de son insertion socioprofessionnelle.

Ces trois missions se déclinent en huit axes de travail dans lesquels s'inscrivent les activités que nous réalisons.

Deux décrets du 21 novembre 2013 viennent compléter le décret relatif à nos missions :

- Le décret sectoriel définit les rôles et articulation des différents acteurs scolaires (CPMS, Ecoles, SPSE, médiateurs, équipes mobiles, SAS....)
- Le décret intersectoriel organise les politiques conjointes de l'enseignement obligatoire et de l'aide à la jeunesse.

Des modifications ont ainsi été apportées au décret de 2006 relatif à nos missions :

- Les centres PMS apportent leur collaboration aux politiques et dispositifs mis en place par les deux décrets précités.
- Le centre PMS exerce ses activités à l'interface :
  - ⇒ entre les ressources internes à l'école et celles disponibles dans l'environnement familial et personnel de l'élève.
  - ⇒ entre les ressources internes et les ressources du réseau extérieur qui peuvent être mobilisées tant au niveau individuel que collectif.

Avant de développer davantage nos axes de travail, nous nous attacherons tout d'abord à préciser les valeurs et balises principales qui fondent notre travail, à présenter notre équipe et notre organisation pour ensuite, décrire la population scolaire que nous desservons.

## B. Nos valeurs et philosophie de travail – Nos balises

Dans le prolongement des valeurs définies dans le programme spécifique de notre Pouvoir Organisateur, l'équipe de notre centre fonde l'élaboration de ses activités sur les principes suivants :

- La personne de l'élève, son bien-être et son épanouissement sont au centre de nos préoccupations.
- Le droit à l'expression et l'écoute dans le respect des personnes, de leurs options morales, philosophiques et religieuses.
- La confiance en l'être humain, ses compétences et ressources personnelles. La prise en compte d'une perspective dynamique de la personne et des institutions et la conviction de leur potentiel de changement.
- Le respect de la liberté de décision des personnes et la reconnaissance de leur responsabilité dans les choix qu'elles sont amenées à poser.
- Le souci de promouvoir l'égalité des chances et le droit de chacun à avoir une place reconnue dans la société.

Nous souhaitons aussi mettre l'accent sur les aspects suivants:

#### Le centre PMS : Un lieu d'accueil et d'écoute

Il nous importe d'offrir à nos consultants un temps et un espace accueillants où ils peuvent venir déposer leurs questions et être entendus dans leurs préoccupations. Une écoute attentive et bienveillante favorise un climat de confiance. Elle permet déjà de diminuer les tensions, d'amener une autre perception de la situation, de dégager des perspectives et de mobiliser des ressources.

La relation de confiance constitue la base de notre travail à tout niveau que ce soit, avec les parents, les enfants, les jeunes, les enseignants, nos partenaires, au sein même de notre équipe,...

Cette confiance n'est pas donnée d'emblée. Elle se construit petit à petit, au fil du temps, dans la continuité de la relation. Il s'agit de reconnaître nos compétences respectives. C'est dans ce cadre-là qu'on peut le plus favorablement analyser, chercher ensemble, trouver et construire.

#### Donner du sens

Il nous paraît essentiel que les enfants/les jeunes, leurs familles et les équipes éducatives des établissements scolaires puissent trouver du sens à l'accompagnement qu'on leur propose pour les aider à cheminer dans leur réflexion.

Il n'y a pas a priori de réponse toute faite à un problème posé. Nous aidons les personnes à analyser la situation dans toutes ses composantes et à trouver la voie qui leur semble la plus appropriée pour l'enfant. Et si celle-ci ne concorde pas avec l'avis que nous donnons, il nous importe de respecter leur choix et de les accompagner dans leur décision.

Interroger aussi le sens de nos pratiques au sein même de notre équipe: chaque situation est particulière et nécessite une approche personnalisée. Nous prenons le temps de nous concerter en équipe pour réfléchir au sens donné à chacune de nos interventions.

#### Co-construction

Que ce soit avec les parents ou les enseignants, nous envisageons notre travail dans le cadre de l'analyse systémique, dans une perspective de co-construction. Lorsqu'une demande nous est adressée, nous commençons par un travail de réflexion avec la personne demandeuse (enfant, parents, enseignant,...).

Nous analysons et explorons avec elle ce qui pose question, Nous nous situons autant sur le plan des interactions que sur le plan des individus. Nous élargissons la réflexion en prenant en compte toutes les composantes de la situation. Cet espace d'écoute et de questionnement amène la personne à une autre perception de la situation et fait apparaître, de cette manière, des pistes nouvelles, dynamiques et opérationnelles.

### Position de tiers indépendant

Dans nos relations avec les jeunes, les parents et les équipes éducatives, nous avons une position de tiers indépendant. Cette position de tiers permet une mise à distance, une prise de recul et par conséquent, un autre regard sur le problème posé.

Tout en étant un partenaire privilégié de l'école et dans l'accompagnement des familles, notre équipe est indépendante. Cette position d'indépendance, inscrite dans notre cadre légal, garantit notre neutralité dans nos interventions.

### Secret professionnel

Notre équipe est soumise au secret professionnel. Celui-ci nous offre un cadre de travail essentiel dans la poursuite de nos activités. Il permet aux consultants de venir déposer librement leurs préoccupations et, pour notre équipe, de pouvoir ainsi prendre en considération l'ensemble des éléments d'une situation. C'est seulement avec l'accord de nos consultants et en fonction de l'intérêt à révéler certaines informations que nous communiquons à nos partenaires certaines données

### Le travail en équipe – la tridisciplinarité

Le travail en équipe pluridisciplinaire constitue un support indispensable à la conduite de notre travail. C'est le croisement des différents regards qui permet la prise en compte de la **globalité** d'une situation quelle qu'elle soit. C'est ce travail en équipe qui constitue l'essence même de notre identité de centre PMS.

### Partenariats

⇒ [Partenariat avec l'école](#)

Nous nous situons comme un partenaire privilégié de l'école. C'est en tenant compte des projets et des caractéristiques plus particulières de chaque établissement scolaire que nous élaborons les activités à poursuivre. Nous avons le souci d'y assurer une présence régulière et de mener, sur le terrain de l'école, un travail d'écoute et d'accompagnement des enfants et des jeunes mais aussi de leur famille dans les questions qui se posent pour eux. Cet accompagnement n'a de sens que dans une collaboration étroite avec les équipes éducatives des écoles tout en veillant à maintenir notre indépendance, notre autonomie et notre liberté méthodologique, conditions indispensables pour l'exercice de nos missions.



⇒ [Partenariat avec le réseau](#)

En ce qui concerne le réseau de services extérieurs (SPSE, Centres de Planning familial, SAJ , SPJ , Services de Santé Mentale, CLPS, thérapeutes, SAS, équipes mobiles,...), nous pouvons nous appuyer sur un réseau diversifié qui offre des moyens de prévention et des prises en charge thérapeutiques variés.

Nous organisons des rencontres avec ces services et ces professionnels de telle manière à connaître leurs spécificités et mettre en place des collaborations autour de situations individuelles mais aussi dans des actions de prévention collectives. Nous veillons à clarifier les rôles et missions respectifs de chacun. Cette information mutuelle conduit à donner du sens et de la cohérence dans l'articulation des différentes interventions menées.

Etant donné la dispersion géographique de notre population scolaire, nous sommes amenés à prendre connaissance des réseaux situés aussi bien à Jodoigne, qu'autour de Louvain-La-Neuve, Wavre, Namur et même Hannut.

Formation continuée

Nous sommes attentifs à nous inscrire dans un processus de formation continue afin de garantir une approche professionnelle des situations que nous rencontrons.

Le champ de nos interventions étant assez large, nous nous devons d'ajuster nos connaissances dans des domaines variés et dans un contexte social en évolution constante. Nos formations porteront autant sur les aspects législatifs, sociologiques et éthiques de notre cadre de travail que sur les contenus en lien avec les 8 axes de travail inscrits dans nos missions.

Chaque membre de l'équipe, en fonction de sa discipline, de ses formations, de ses compétences et de sa sensibilité, apporte sa contribution à l'analyse des situations rencontrées, à l'émergence de pistes de réflexion et à la construction de nouvelles perspectives de travail qui conduisent à mettre notre projet de centre dans une dynamique constante d'évolution.

## C. Identité de l'équipe

L'équipe de notre centre est constituée de 7 fonctions:

- 1 directrice remplissant également une fonction de CPP (Conseiller psychopédagogique)
- 3 psychologues : 2 CPP (Conseillers psychopédagogiques)  
1 APP (Auxiliaire psychopédagogique)
- 1 infirmière : 1 APM (Auxiliaire paramédicale)
- 2 assistants sociaux : 2 AS (Auxiliaires sociaux)

L'équipe peut comporter un plus grand nombre de personnes en fonction des temps partiels de travail.

Chaque membre de l'équipe est « **agent PMS** » et, quelle que soit sa discipline, il peut aborder les situations rencontrées avec un regard pluridimensionnel mais c'est à travers un travail d'**équipe tridisciplinaire** et des concertations régulières entre nous que nous pouvons ouvrir des perceptions différentes d'une même situation, l'analyser dans toute sa complexité et prendre du recul par rapport à celle-ci.

L'équipe veillera à établir de manière équitable un temps de travail pour chaque école. Plus concrètement, une permanence sera instaurée au sein de chaque école et tenue par une personne de l'équipe, désignée comme **référente**, toute discipline confondue.

Cette présence régulière permettra d'être à l'écoute des demandes, de mener certaines activités sur le terrain de l'école proprement dit et de travailler en étroite collaboration avec les équipes éducatives. Afin d'optimiser notre temps de travail, nous planifions nos activités pour chaque école tout en laissant une certaine place aux situations imprévues. Dans cette **répartition de notre temps de travail** entre les différentes écoles, nous prenons en compte les moments de concertation tenus en équipe.

Des **réunions régulières de tous les membres de l'équipe** sont aussi l'occasion d'échange d'informations, de réflexion autour de nos pratiques, d'analyse de situations, de découverte de nouvelles approches, de la construction de projets, de rencontre avec le réseau, de création de partenariats ....

## D. Description de notre population scolaire

La population scolaire desservie par notre centre PMS compte actuellement 5031 élèves.

Elle se répartit sur 19 écoles d'enseignement ordinaire : 3 écoles maternelles, 14 écoles fondamentales et 2 écoles secondaires d'enseignement général de transition. Certaines de nos écoles comportent plusieurs implantations. Nous ne desservons pas d'écoles spécialisées mais comptons, dans notre population, 27 élèves en projet d'intégration.

La plupart de nos écoles sont des petites écoles de village réparties dans le Brabant wallon. Deux écoles seulement se situent à Jodoigne même. Nous desservons ainsi un nombre relativement important d'écoles et un secteur assez dispersé sur le plan géographique.

Le niveau socio-économique de notre population est assez hétérogène allant de milieux plus aisés à des milieux plus défavorisés.

Si, pour une partie de notre population, la situation sociale et économique apparaît comme favorisée, elle n'en est pas moins vécue, dans le contexte actuel, comme incertaine et insécurisante.

Nous observons également une instabilité grandissante des structures familiales (séparation des parents, familles recomposées, problèmes financiers, perte de repères éducatifs, pressions sociales importantes, .....).

L'enfant ou le jeune qui évolue dans de tels contextes se trouve confronté à des tensions de toutes sortes qui peuvent avoir des incidences importantes et freiner son développement.

Dans les cas les plus graves, cela peut conduire à des situations de comportements à risque, de décrochage scolaire, d'exclusion, de maltraitance psychologique et/ou physique.

### Liste des établissements scolaires

#### ⇒ Ecoles maternelles

- Ecole libre Saint-Charles :  
Rue de l'Etang, 7 – 1320 Nodebais
- Ecole libre Notre-Dame :  
Rue Beaux Prés, 9 – 1370 Mélin
- Ecole libre « Ma Petite Ecole » :  
Rue de l'Eglise, 1 – 1360 Malèves-Ste-Marie

#### ⇒ Ecoles fondamentales

- Ecole libre Caritas :  
Chaussée de Namur, 4 – 1320 Hamme-Mille

- Ecole communale de Bonlez :  
Chemin de l'Herbe, 51 – 1325 Chaumont-Gistoux
- Ecole communale « Le Chemin des Enfants »  
Rue de la Barre, 5 – 1325 Chaumont-Gistoux
- Ecole communale de Corroy-Le-Grand  
Rue de Chastre, 83 – 1325 Chaumont-Gistoux
- Ecole communale de Dion-Valmont :  
Rue du Brocsous, 3 – 1325 Chaumont-Gistoux
- Ecole communale de Gistoux :  
Rue Zaine, 1/3 – 1325 Chaumont-Gistoux
- Ecole libre de la Providence :  
Rue Sergent Sortet, 23 - 1370 Jodoigne
- Institut Notre-Dame des Hayeffes (2 ½-8) :  
Rue des Hayeffes, 31 - 1435 Mont-Saint-Guibert
- Institut Notre-Dame des Hayeffes (8-12) :  
Rue des Hayeffes, 31 - 1435 Mont-Saint-Guibert
- Ecole libre Saint Martin et Saint Joseph :  
Rue Emile Vandervelde, 9 - 1350 Orp-Le-Grand
- Ecole libre des Bruyères :  
Avenue des Arts, 11 - 1348 Louvain-La-Neuve
- Ecole libre Jean-Paul II :  
Rue Lepage, 17 – 1360 Perwez
- Ecoles communales de Ramillies : 2 implantations :
  - Avenue des Déportés, 48 – 1367 Gérompont
  - Chaussée de Namur, 103 – 1367 Grand-Rosières
- Ecole libre Saint Jean-Baptiste :  
Rue des Combattants et des Déportés, 9 - 1367 Huppaye

⇒ Ecoles secondaires

- Institut Saint Albert :  
Avenue Fernand Charlot, 35 - 1370 Jodoigne
- Collège da Vinci  
Avenue des Tourterelles, 28 à 1360 Perwez

## E. Axes de travail

Les activités que nous poursuivrons tout au long de ces trois années scolaires peuvent se décliner en fonction des huit axes repris dans le Décret. Pour chacun d'eux, nous développerons les objectifs poursuivis ainsi que les moyens que nous pouvons mettre en oeuvre pour les réaliser. Cette présentation reprend l'ensemble de nos activités toute école confondue. Celles-ci seront bien évidemment adaptées en fonction des caractéristiques des établissements scolaires et de leur population.

## Objectifs

Nous cherchons à offrir à nos consultants et nos partenaires une information claire, précise et régulière, relative à nos missions et services.

Cette information transmise via différents supports, largement diffusée ou simplement donnée à l'occasion des rencontres plus individuelles, à des moments différents de la scolarité de l'enfant/du jeune, permet une visibilité de notre centre et une représentation exacte de nos services.

Cela nous donne l'occasion, en outre, de préciser le cadre de nos interventions, d'impliquer les différents intervenants dans l'analyse des situations et dans la recherche de pistes de travail. Cette information permet également d'établir les bases d'une relation de confiance indispensable pour construire ensemble une collaboration constructive autour de l'élève, de nous positionner en tant que partenaire plutôt qu'expert.

Nous travaillons également avec un grand nombre d'intervenants extérieurs. Les contacts avec ceux-ci permettent d'établir les modes de collaboration possibles, de préciser les spécificités et les limites de chacun.

## Moyens

- Documents écrits (feuillet de présentation, affichage dans l'école, lettres d'information, auto-collants, présentation dans le journal et/ou sur le site web de l'école,....)
- Présence dans l'école
- Participation aux réunions de parents en début d'année
- Journées Portes ouvertes
- Information donnée dans les classes
- Conseil de participation
- Réunions de concertation avec l'équipe éducative
- Rencontres avec les intervenants extérieurs

### Objectifs

Nous prenons en compte toute demande qui nous est adressée. Suite à une première analyse de celle-ci et en fonction de notre cadre d'intervention, nous décidons de la prendre en charge ou orientons la personne vers d'autres services.

Lorsque le problème est signalé par **un membre de l'équipe éducative**, nous analysons la situation avec celui-ci tout en tâchant de le mobiliser dans un processus de co-construction, c'est-à-dire de rechercher ce qui est possible de mettre en place au sein même du contexte scolaire, qu'il existe ou non une prise en charge extérieure.

Si nous convenons que les parents et/ou l'élève devaient être rencontrés, nous sollicitons le membre de l'équipe éducative pour qu'il leur/lui demande de prendre contact avec nous.

Lorsque ce sont **les parents ou le jeune** qui nous adressent une demande, nous sommes attentifs à savoir s'ils sont eux-mêmes à l'origine de celle-ci. Dans le cas où ils nous consultent sous les conseils de l'école, nous invitons celle-ci à faire part aux parents et aux jeunes de ses observations et de ses interrogations et à faire relais par rapport à notre service. Ces conditions sont indispensables pour aider la personne à construire sa propre demande.

Une analyse plus approfondie de la demande permet d'identifier et de préciser ce qui pose question ainsi que de clarifier le contexte dans lequel le problème est apparu. Le temps consacré à cet entretien permet également de mobiliser l'implication de la personne qui demande. L'analyse des éléments dégagés lors de cette entrevue est réalisée en équipe pluridisciplinaire et nous amène à dégager les objectifs de travail et à déterminer notre méthodologie.

Le retour d'information aux personnes concernées, effectué dans le respect du secret professionnel, nous paraît essentiel car il permet de construire ensemble un projet d'aide cohérent pour l'élève. C'est l'occasion aussi de clarifier les rôles et les limites de chacun et de renforcer les liens de partenariat.

### Moyens

- Discussions en équipe tridisciplinaire
- Entretiens avec l'élève, les parents
- Permanences dans les écoles
- Rencontres avec l'équipe éducative
- Conseils de classe/Concertations avec les enseignants
- Contacts avec les intervenants extérieurs

### Objectifs

Nous souhaitons promouvoir l'égalité des chances pour tous et favoriser la bienveillance et l'accrochage scolaire.

Nous poursuivons des activités de prévention en rapport avec les projets éducatifs de l'école, en partenariat avec celle-ci et éventuellement avec des services extérieurs à l'école (SPSE, AMO, ONE, Centres de Planning familial,....)

Nous portons une attention particulière à l'adéquation de ces activités aux besoins des élèves.

Les objectifs poursuivis concourront aussi bien à prévenir l'apparition d'un problème qu'à éviter la dégradation d'une situation. Nous veillons également, si des animations sont envisagées, à ce que celles-ci soient soutenues par l'enseignant afin qu'elles revêtent davantage de sens pour les élèves.

Nous sommes soucieux d'établir un esprit de collaboration entre les différents partenaires impliqués, tout en veillant à la complémentarité de nos rôles respectifs.

Nous visons à créer avec les élèves un espace d'échange et d'expression tant collectif qu'individuel, en rapport avec leurs préoccupations.

Notre attention se porte plus particulièrement sur certains niveaux d'enseignement :

- Niveau maternel : Sur le plan de la prévention, nous nous montrons particulièrement attentifs au développement harmonieux des élèves de maternelle dès l'accueil jusqu'à leur entrée en 1<sup>o</sup> primaire. Soucieux de l'accrochage scolaire et présents sur le terrain de l'école, nous veillons à établir le lien de manière précoce avec les enfants, les parents et les enseignants. Cette proximité et cette attention bienveillante permettent d'être disponible pour être à l'écoute d'un questionnement, débattre de l'une ou l'autre question éducative. Cette présence dès les premières années de la scolarité sera une amorce pour le repérage éventuel des difficultés et si cela s'avère nécessaire, pour des interventions de diagnostic et de guidance.
- Au niveau de la 6<sup>o</sup> primaire, afin de faciliter le passage vers l'enseignement secondaire, nous rencontrons les élèves autour des questions qu'ils se posent et des représentations qu'ils ont à propos de ce niveau d'enseignement.
- En 1<sup>o</sup> secondaire, nous organisons, en début d'année, des animations ayant trait à l'adaptation des élèves à ce niveau d'enseignement.

Que ce soit dans l'enseignement primaire ou secondaire, des permanences pour les élèves sont mises en place pour qu'ils puissent venir déposer les problèmes qu'ils rencontrent ou poser les questions qui les préoccupent. Nous tentons, dans la mesure du possible, que l'élève trouve par lui-même les ressources nécessaires pour répondre à ses questions ou pour faire face à ses difficultés.



Moyens

- Concertations avec l'équipe éducative
  - Discussions en équipe PMS
  - Observations/Animations de classe
  - Permanences pour les élèves dans les écoles
  - Documents d'information pour les parents
  - Entretiens (élèves, parents)
  - Réunions de parents
  - Collaborations avec le réseau
-

### Objectifs

Les activités menées dans le cadre de la prévention nous conduisent à porter notre attention sur les élèves en difficulté.

En collaboration avec les enseignants, nous veillons à mettre en place des moyens pour repérer et prendre en compte leurs difficultés dès que celles-ci apparaissent. Nous promovons la réussite scolaire mais aussi l'épanouissement plus global de l'enfant à travers le développement de ses compétences, de ses capacités à communiquer, de son autonomie, de sa confiance en lui, de son intégration dans le groupe et dans ses relations aux autres. Nous sommes soucieux de veiller à l'accrochage scolaire des enfants et à prévenir l'aggravation d'un problème posé.

Nous sommes particulièrement attentifs aux élèves plus démunis, à quelque titre que ce soit, et leur apportons un soutien privilégié.

Plus spécifiquement, à l'occasion des activités menées en classe (observations, animations,...) et des conseils de classe proposés aux enseignants, ceux-ci ont la possibilité de nous faire part de leurs préoccupations concernant l'un ou l'autre enfant. Nous privilégions un cadre de réflexion dans une démarche de co-construction avec les enseignants. Il nous semble également important de créer assez rapidement un lien avec les parents et de construire un espace commun de réflexion autour de leur enfant. Etre présent ainsi dès qu'une question se pose permet de mobiliser les ressources de la famille et de l'école, de respecter les rythmes de chacun, de prendre le temps d'évaluer l'évolution de la situation et d'ajuster, si nécessaire, les mesures mises en place.

C'est dans l'esprit d'une participation de tous les acteurs concernés par l'enfant (parents, enseignants, intervenants extérieurs,...) et d'une reconnaissance mutuelle des compétences de chacun que nous envisageons l'analyse des situations, le repérage des difficultés et, par la suite, la proposition des aides à apporter en fonction des besoins identifiés et l'accompagnement de ces situations.

### Moyens

- Conseils de classe / concertations avec l'équipe éducative / Co-construction
- Entretiens avec les parents
- Permanences pour les élèves
- Ecoute et analyse de la demande
- Réunions d'équipe PMS (analyse des situations)
- Observations (en classe-tests-animations-jeux de coopération,...)
- Concertations avec partenaires et services extérieurs

### Objectifs

Cet axe de travail se situe pour une bonne part dans le prolongement du repérage des difficultés mais fait également suite aux demandes qui nous sont adressées par les élèves eux-mêmes, les parents ou les enseignants.

Pour atteindre cet objectif de diagnostic et de guidance, nous nous inscrivons dans le cadre théorique de l'analyse systémique.

Dans cette perspective, nous relevons les freins mais aussi les forces de l'enfant et de son environnement familial et scolaire. Nous analysons la situation dans toutes ses composantes psychologiques, psychopédagogiques, sociales et médicales.

Cette analyse menée conjointement avec les personnes concernées permet d'imaginer et de construire ensemble des pistes de solution.

Prenant en compte l'ensemble de la situation et persuadés que les différents acteurs (enfant, famille, enseignants,...) portent en eux-mêmes des ressources pour faire face au problème posé, nous nous démarquons d'une lecture trop linéaire du problème et d'un envoi trop rapide vers des prises en charge extérieures qui, si elles s'avèrent nécessaires dans certaines situations, ne sont pas toujours indiquées.

Les hypothèses de travail, les objectifs à poursuivre, les moyens d'investigation (entretiens, observations, testing,...) et la synthèse des données dont on dispose, sont menés en équipe pluridisciplinaire. Dans certains cas, notre regard restant généraliste, un diagnostic plus spécialisé est nécessaire. Nous collaborons ainsi avec différents spécialistes. Nous resituons les données ainsi récoltées dans une vision globale de l'enfant.

Nous avons le souci de créer un cadre de travail avec les différents intervenants qui mobilise les ressources disponibles, suscite l'implication de tous, qui s'inscrit dans la durée et dans lequel nous veillons à ce que l'information circule adéquatement et de manière efficace. Nous sommes attentifs également à accompagner l'élève et sa famille dans le processus de changement mis en place.

Dans ce cadre-là, nous continuons à développer la connaissance et les contacts que nous avons avec les personnes ressources et les organismes extérieurs.

### Moyens

- Réunions d'équipe PMS
- Entretiens avec les parents
- Examens individuels/observations, testing
- Concertations avec les enseignants, équipes éducatives/Conseils de classe
- Collaboration avec les intervenants et services extérieurs (SPSE, centres de guidance, logopèdes, psychomotriciens, médecins,...)
- Coordination des différentes interventions

### Objectifs

Nous essayons de conscientiser les élèves à l'idée que l'orientation s'inscrit dans un processus continu qui s'opère tout au long de la scolarité et de la vie professionnelle.

A tous les niveaux de la scolarité d'un élève, des choix peuvent se poser (avancement/maintien en maternelle, changement d'école, projets d'intégration, enseignement spécialisé, enseignement en immersion, choix du type d'enseignement et d'options dans le secondaire, choix des études supérieures,...). Notre travail consiste à offrir aux élèves et à leurs parents, un espace de parole et d'écoute où ils puissent déposer leurs questions, élaborer des projets et construire leurs décisions.

L'organisation de l'enseignement est complexe et changeante. Nous sommes attentifs à nous tenir au courant des nouvelles dispositions prises en la matière et les discutons en équipe de manière à en dégager les implications pour la conduite de notre travail.

Nous tentons ainsi d'offrir et de rendre accessible une information la plus complète possible (structure de l'enseignement, filières, accessibilité, sources d'information,...). Nous accompagnons les élèves et/ou leurs parents dans cette recherche d'informations en fonction de leur projet et veillons à les rendre signifiantes pour eux.

Plus précisément dans l'enseignement secondaire, nous visons, dans la mesure du possible (en fonction du souhait des élèves), à établir une co-construction positive de leur projet d'orientation. Nous les amenons à développer et à préciser la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes, à prendre conscience de leurs compétences, de leurs ressources, de leurs intérêts et de leurs valeurs. En fonction de leurs besoins, nous travaillons avec eux l'estime de soi, la représentation des métiers et la valorisation de toutes les filières de formation.

Nous visons ainsi, en fonction d'un projet de formation et/ou professionnel établi avec eux, à ce qu'ils trouvent la structure et le niveau d'enseignement les plus adéquats afin qu'ils puissent s'y épanouir dans toutes les dimensions de leur personne.

Dans cette perspective, il nous semble important de nous inscrire en tant que partenaire de tous les acteurs concernés par le processus d'orientation (élève, parents, école, partenaires extérieurs,...)

### Moyens

- Entretiens et examens individuels (élèves, parents)
- Conseils de classe
- Concertations avec l'équipe éducative/Conseils de classe
- Séances d'information et animations en 6<sup>e</sup> primaire, 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> secondaire
- Visites écoles
- Participation à l'organisation du salon de l'étudiant
- Documentation (décrets/guides/sites internet/salons étudiant,...)
- Travail de collaboration avec partenaires extérieurs

## Objectifs

Le soutien à la parentalité nous semble important à privilégier dès le début de la scolarité de l'enfant. Nous multiplions les moyens de nous faire connaître des parents afin de créer une relation de confiance. Cela facilitera la démarche de prendre contact avec nous par la suite, si cela s'avérait nécessaire.

Il nous importe d'être à l'écoute de leurs préoccupations, de les éclairer dans leurs questions, de les aider et de les soutenir dans leurs responsabilités en tant que parents face aux choix qu'ils sont amenés à faire pour leur enfant.

Les parents portent parfois en eux des cultures éloignées de celles de l'école. Nous sommes soucieux de favoriser un dialogue constructif entre les différentes personnes qui s'occupent de l'enfant, d'établir des points de rencontre possible, de souligner de part et d'autres les compétences de chacun et ainsi de soutenir les parents dans l'accompagnement de leur enfant.

Nous sommes persuadés qu'une relation de confiance entre l'école et la famille contribue pour une grande part à ce que l'enfant se sente bien dans le milieu scolaire qui est le sien, favorise son accrochage scolaire et la valeur accordée à l'école.

Nous collaborons également avec certains services extérieurs (SSM, AMO, SAJ,...) lorsqu'un accompagnement plus soutenu est à envisager.

## Moyens

- Entretiens/accompagnement des parents
- Concertations avec l'école
- Réunions école/parents
- Collaboration avec les partenaires extérieurs
- Information, avis

### Objectifs

Des activités visant à promouvoir la santé et le bien-être des jeunes à l'école sont organisées à la lumière des besoins des élèves et en fonction des projets mis en place par l'école. Ces activités peuvent être individuelles ou collectives. Ces activités peuvent être menées en collaboration avec d'autres services extérieurs (SPSE, Centre de Planning familial, CLPS, AMO, ONE,....).

Ces activités poursuivies dans un objectif plus général de prévention, font l'objet d'une concertation préalable avec les différents partenaires afin de préciser les objectifs plus particuliers à atteindre en fonction des besoins des élèves et les rôles spécifiques de chacun.

Nous soutenons plus particulièrement l'idée de projets santé qui s'inscrivent dans la durée et qui s'intègrent dans un projet d'école.

Nous développons ces projets à tous les niveaux d'enseignement (maternel, primaire et secondaire)

Les thématiques abordées peuvent avoir trait à l'EVRAS, le harcèlement, l'estime de soi, la gestion des émotions....

Ces activités nous donnent l'occasion par ailleurs d'observer et d'établir des relations avec les élèves dans un autre contexte que celui de la relation d'aide.

### Moyens

- Animations
- Concertations avec les écoles
- Collaboration avec différents intervenants extérieurs
- Documentation/Information



La montgolfière, quand elle s'envole, prend de la hauteur. Elle met de la distance avec son point d'attache. Pour élaborer ce projet de centre, notre équipe, dans le cadre de ses missions, a pris de la hauteur par rapport à ses pratiques et ses réalités quotidiennes.

Centrés sur la personne de l'élève, nous nous situons à l'interface entre le jeune, sa famille et l'école pour créer un espace de réflexion commun et de co-construction avec toutes les personnes concernées par une question ou une problématique donnée.

Tout en étant un service indépendant, nous ne concevons notre travail que dans une étroite collaboration avec nos partenaires et plus particulièrement avec les équipes éducatives des établissements scolaires de notre ressort.

Décliné pour les 4 années à venir, ce projet n'en restera pas moins en mouvement, objet d'une réflexion continue dans notre équipe.

Le métier PMS, on le crée tous les jours.

**« La fonction première d'une société est d'éduquer, c'est-à-dire de faire prendre conscience à chacun qu'il peut se choisir un destin et s'efforcer de le réaliser.... Il ne s'agit pas de fabriquer des hommes tous conformes à un modèle, ayant tous appris les mêmes réponses, mais des personnes capables de formuler des nouvelles questions »**

**Albert Jacquard**

-----

Pour le centre PMS libre de Jodoigne :

Chantal Wouters  
Mandataire

Marianne ANDRE  
Directrice

Et toute l'équipe du centre PMS libre de Jodoigne :

**Psycho**

Isabelle Ghinet  
Véronique Delcoigne  
Martine Ubaghs  
Julia Schmitz  
Nora Loumachi

**Médico**

Aude Fierens  
Charlotte Claude

**Social**

Frédéric Collin  
Cédric Pacolet  
Anne Fiore